

Parlement jurassien
Groupe PDC-JDC

Aux membres du bureau du Parlement

Motion : Office des poursuites et des faillites : réorganisation !

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres,

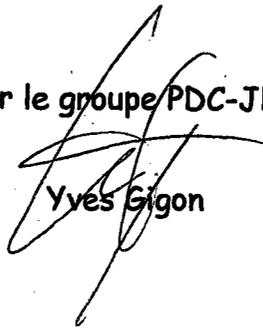
Par la présente, nous vous demandons de bien vouloir accepter l'urgence de motion déposée ce jour relative à la réorganisation des Offices des poursuites et des faillites.

En effet, il semble nécessaire de surseoir immédiatement à l'élection d'un nouveau magistrat, dans l'attente des résultats de l'étude en cours Opti-ma et de la réorganisation des Offices précités.

En vous remerciant de prendre en considération ce qui précède, je vous transmets, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres, mes salutations les meilleures.

Delémont, le 26 mars 2014

Pour le groupe PDC-JDC


Yves Gigon